



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du mardi 18 mars 2025

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 11 mars 2025
Date de publication : 25 mars 2025

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, CUINET Jean-Pierre,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	Laëtitia, JARROT-MERMET
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, GOMET Nicolas,
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	MUGNIER Christine, HERRMANN
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Nadine, BOUTELOUP Guillaume
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINE Isabelle, JEANNET	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, ANTOINE Patricia,	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CRETIN-MAITENAZ Blandine, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Demande de subvention pour une restauration de tableau au Musée des Beaux-arts de Dole

Rapporteur : Monsieur Stéphane CHAMPANHET

Dans le cadre d'un projet d'exposition sur la peinture italienne dans le Jura, la Ville de Dole souhaite restaurer un tableau intitulé : *Le jugement de Midas*, attribué à Andrea CAMASSEI (1602-1649). Cette restauration serait financée pour partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne - Franche-Comté.

Le coût de cette opération est estimé à 22 920 € HT, d'après le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes		
Intitulé	Coût de l'opération	Financeurs	Montant de la participation	Taux de participation
Jugement de Midas, d'après Andrea CAMASSEI	22 920 €	DRAC - BFC	8 022 €	35 %
		Ville de Dole	14 898 €	65 %
TOTAL DÉPENSES	22 920 €	TOTAL RECETTES	22 920 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 11 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus pour la restauration d'un tableau d'Andrea CAMASSEI, ci-annexé, au Musée des Beaux-arts de Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention correspondante auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles/Musée
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté

*Fait à Dole, le 18 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX





Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20250318-DCM2025008-DE
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025